



Audit – Bureau d'Anglet
2 Allée des Pléiades

64600 Anglet

T : +33(0) 5 59 31 92 60

www.bakertilly.fr

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

Association

Siège social : Maison Zuentzat – 64220 AINHICE-MONGELOS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

Association

Siège social : Maison Zuentzat – 64220 AINHICE-MONGELOS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2025

À l'Assemblée Générale de l'association EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Anglet le 18 septembre 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

BILAN ACTIF

31/12/2025

ACTIF	Exercice du	01/10/24 au 31/12/25	01/10/23 au 30/09/24	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		6 598	13 919	-7 322	-52.60
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		20 000	20 000		
Constructions		38 086	41 158	-3 072	-7.46
Installations techn., matériel et outil. ind.		1 555	42	1 513	
Autres		36 180	37 020	-840	-2.27
Immobilisations corporelles en cours			14 979	-14 979	-100.00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		10 272	10 011	261	2.61
TOTAL (I)		112 691	137 129	-24 438	-17.82
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		7 370	7 259	110	1.52
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		272 328	287 604	-15 276	-5.31
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		294 366	307 719	-13 353	-4.34
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		524 841	243 294	281 547	115.72
Charges constatées d'avance		18 385	30 898	-12 512	-40.50
TOTAL (II)		1 117 290	876 774	240 516	27.43
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 229 981	1 013 903	216 078	21.31

BILAN PASSIF

31/12/2025

PASSIF	Exercice du 01/10/24 au 31/12/25	Exercice du 01/10/23 au 30/09/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres	362 660	259 426	103 234	39.79
Report à nouveau	137 845	137 845		
Excédent ou déficit de l'exercice	180 636	103 234	77 402	74.98
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>681 142</i>	<i>500 506</i>	<i>180 636</i>	<i>36.09</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	681 142	500 506	180 636	36.09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	50 000	50 000		
TOTAL (II)	50 000	50 000		
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	31 670	97 680	-66 010	-67.58
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 070	58 910	71 160	120.79
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	273 687	277 917	-4 230	-1.52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 568		12 568	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	50 844	28 890	21 954	75.99
TOTAL (IV)	498 839	463 397	35 442	7.65
Ecarts de conversion passif				
(V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 229 981	1 013 903	216 078	21.31

COMPTES DE RÉSULTAT

31/12/2025

	Du 01/10/24 au 31/12/25	Du 01/10/23 au 30/09/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	68	1 283	-1 215	-94.70
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		441	-441	-100.00
Ventes de prestations de service	695 124	623 879	71 245	11.42
<i>Dont parrainages</i>	63 446	600	62 846	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	518 206	345 175	173 030	50.13
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	99	188 194	-188 096	-99.95
Mécénats	281 507		281 507	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amort., dépr., prov. et transf. charges		14 686	-14 686	-100.00
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 058 042	532 023	526 018	98.87
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 553 046	1 705 242	847 804	49.72
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	1 830	1 314	517	39.31
Variation de stock	-110	423	-534	-126.09
Autres achats et charges externes	319 402	201 128	118 274	58.81
Aides financières	14 979		14 979	
Impôts, taxes et versements assimilés	42 439	35 172	7 268	20.66
Salaires et traitements	903 569	720 234	183 335	25.45
Charges sociales	322 957	250 326	72 631	29.01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 358	17 253	4 105	23.79
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	744 261	370 749	373 513	100.75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 370 685	1 596 599	774 086	48.48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	182 361	108 643	73 718	67.85
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 410	2 829	581	20.54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 410	2 829	581	20.54
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	2 439	5 351	-2 912	-54.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP		7 576	-7 576	-100.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 439	12 927	-10 488	-81.13
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	971	-10 098	11 069	109.61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	183 331	98 545	84 787	86.04
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTES DE RÉSULTAT

31/12/2025

	Du 01/10/24 au 31/12/25	Du 01/10/23 au 30/09/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion		844	-844	-100.00
Sur opérations en capital		3 933	-3 933	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		4 777	-4 777	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2 695	87	2 608	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 695	87	2 608	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 695	4 690	-7 385	-157.47
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 556 456	1 712 848	843 608	49.25
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 375 819	1 609 613	766 206	47.60
EXCÉDENT OU DÉFICIT	180 636	103 234	77 402	74.98
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		86	-86	-100
Prestations en nature	5 400	5 489	-89	-2
Bénévolat	277 750	123 423	154 327	125
TOTAL	283 150	128 998	154 152	119
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature		86	-86	-100
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	5 400	5 489	-89	-2
Personnel bénévole	277 750	123 423	154 327	125
TOTAL	283 150	128 998	154 152	119
TOTAL	180 636	103 234	77 402	75

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'exercice comptable comporte 2 événements Lurrama (2024 et 2025), ainsi que 2 périodes d'appel aux dons (fin 2024 et 2025).

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara est une association loi 1901 de développement agricole et rural, créée le 15 janvier 2005. Elle a pour objet de contribuer au développement d'une agriculture paysanne et durable ainsi qu'à la préservation du patrimoine rural et paysan, dans le cadre d'un développement local concerté sur le territoire Pays Basque.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2023-03.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable. Cette nouvelle réglementation a entraîné des reclassements sur l'exercice ouvert le 01/10/2024 notamment sur le résultat exceptionnel et le traitement des transferts de charges. Ces reclassements n'ont pas d'impact significatif sur la lecture des comptes de cet exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

31/12/2025

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 à 7 ans ans
- Install.Agencs Aménagements	3 à 5 ans ans
- Matériel bureau Informatique	3 à 5 ans ans
- Mobilier	3 à 5 ans ans
- Logiciels	3 à 5 ans ans
- Batiments	25 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées dans des comptes de classe 8. Le bénévolat a été valorisé au smic horaire avec un taux de charges de 3.55%.

L'association EUSKAL HERRIKO LABONRANTZA GANBARA bénéficie gratuitement de locaux mis à disposition par la fondation Manu Robles. En contrepartie l'association prend à sa charge le paiement de la taxe foncière.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	79 690		620
CORP.	Terrains			20 000		
	Constructions	Sur sol propre		28 000		
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.		20 000		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			21 768		1 768
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers		39 628		9 250
		Matériel de transport		16 700		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		21 459		
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours			14 979			
Avances et acomptes						
TOTAL			182 533		11 018	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			10 011		261
TOTAL			10 011		261	
TOTAL GENERAL			272 234		11 899	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			80 310
CORP.	Terrains					20 000
	Constructions	Sur sol propre				28 000
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				20 000
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					23 536
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				48 878
		Matériel de transport				16 700
		Mat. bureau, inform., mobilier				21 459
		Emb. récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours			14 979			
Avances et acomptes						
TOTAL			14 979		178 572	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					10 272
TOTAL					10 272	
TOTAL GENERAL				14 979	269 154	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		65 770	7 942		73 712
TOTAL		65 770	7 942		73 712
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	3 124	1 402		4 526
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		3 719	1 669		5 388
Inst. techniques matériel et outil. industriels		21 726	255		21 981
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	19 247	3 281		22 528
	Matériel de transport	5 381	4 182		9 562
	Mat. bureau et informatiq., mob.	16 139	2 627		18 766
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		69 335	13 416		82 751
TOTAL GENERAL		135 105	21 358		156 463

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS**

Les provisions pour dépréciations sont non significatives.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	1 203			1 203
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		1 203			1 203
TOTAL GÉNÉRAL		1 203			1 203
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 272		10 272
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	273 530	273 530	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	8 365	8 365	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	282 878	282 878	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	18 385	18 385	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		593 431	583 159	10 272
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 385
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	18 385

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	123 285
Autres créances	282 878
Disponibilités	
TOTAL	406 163

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

La variation des Fonds associatifs correspond au résultat de l'exercice précédent.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Autres réserves	259 426.01	103 234.24			362 660.25
Report à nouveau	137 845.32				137 845.32
Excédent ou déficit de l'exercice	103 234.24		180 636.35	103 234.24	180 636.35
TOTAUX	500 505.57	103 234.24	180 636.35	103 234.24	681 141.92

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Etat du contributeur	Date d'obtention	Personnalité juridique du contributeur	Avantage et ressource			
			Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
Espagne	09/12/2024	Collectivité publique	Prestation de	Indirect	Virement	14 900.00
Espagne	19/11/2025	Collectivité publique	Prestation de	Indirect	Virement	14 900.00
Espagne	23/12/2024	Collectivité publique	Subvention	Indirect	Virement	25 000.00
Espagne	15/01/2025	Collectivité publique	Subvention	Indirect	Virement	25 000.00
Espagne	31/12/2025	Personne physique	Don	Direct	Divers	14 685.00
Espagne	19/12/2025	Collectivité publique	Contribution	Direct	Virement	14 950.00
Total Espagne						109 435.00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	31 670	28 578	3 092	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	130 070	130 070		
Personnel & comptes rattachés	77 185	77 185		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	137 507	137 507		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	48 900	48 900		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 095	10 095		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	192	192		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	50 844	50 844		
TOTAUX	486 463	483 371	3 092	

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	87 143
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 677
Dettes fiscales et sociales	108 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	48
TOTAL DES CHARGES À PAYER	133 160

LES EFFECTIFS

Le nombre de salariés indiqué ci dessous ne représente pas l'effectif temps plein ; mais le nombre de salariés présents au dernier jour de l'exercice.

	31/12/2025	30/09/2024
Personnel salarié :	24.00	27.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	24.00	27.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Les produits d'exploitation d'un montant de 2 553 046€ se répartissent :

Secteur Lucratif : 695 802€

Secteur Associatif : 1 857 244€ dont 518 206€ de subventions correspondant à des conventions signées avec le Conseil régional; le Conseil Général et autres collectivités .

Le montant des honoraires du CAC : 3 568€

Information sur les rémunérations et avantages en nature des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles. Cette information imposée par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 n'est pas fournie car elle aboutirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

L'association a perçu 50 000€ de la fondation Manu Robles pour les travaux immobiliers. Ces fonds ont été comptabilisés en compte 196 à la clôture 30/09/2021 et n'ont pas été repris au 31/12/2025 car les travaux n'ont pas été réalisés.

4- Dotations aux provisions et dépréciations	21 358,01	4 421,49	16 936,52		17 253,33	5 381,41	11 871,92	-
5- Impôt sur le bénéfice	-	-	-		-	-	-	-
6- Report en fonds dédiés de l'exercice								
TOTAL	2 375 819,47	611 013,59	1 764 805,88	186 687,11	1 609 613,48	624 565,36	985 048,12	99 692,27
Excédent ou déficit	180 636,35	85 717,56	94 918,79	94 918,79	103 234,24	14 620,24	88 614,00	88 608,00
B – Contributions volontaires en nature	Exercice N-1							
	Total L+Nl	Lucratif	Non lucratif	Dont générosité du public	Total L+Nl	Lucratif	Non lucratif	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE								
1- Contributions vol. liées à la générosité du public	283 150,00	-	283 150,00	283 150,00	128 997,80	-	128 997,80	128 997,80
1.1- Dons en nature					86,20		86,20	86,20
1.2- Prestations en nature	5 400,00		5 400,00	5 400,00	5 488,60		5 488,60	5 488,60
1.3- Bénévolat	277 750,00		277 750,00	277 750,00	123 423,00		123 423,00	123 423,00
2- Contributions vol. non liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-	-
1.1- Dons en nature								
1.2- Prestations en nature								
TOTAL	283 150,00	-	283 150,00	283 150,00	128 997,80	-	128 997,80	128 997,80
CHARGES PAR DESTINATION								
1- Contributions volontaires aux missions sociales	283 150,00	-	283 150,00	283 150,00	128 997,80	-	128 997,80	128 997,80
1.1 Réalisées en France	283 150,00	-	283 150,00	283 150,00	128 997,80	-	128 997,80	128 997,80
Accompagnement de filières								
Observatoire économique et foncier								
Politiques agricoles (PAC-AREA)								
Pratiques agro-écologiques								
Environnement – Montagne								
Installation/Transmission								
Foire Agricole LURRAMA	277 503,00		277 503,00	277 503,00	121 310,80		121 310,80	121 310,80
Autres événements associatifs	5 647,00		5 647,00	5 647,00	7 687,00		7 687,00	7 687,00
1.2 Réalisées à l'étranger								
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds								
3- Contributions volontaires au fonctionnement								
3.1- Dons en nature								
3.2- Prestations en nature								
TOTAL	283 150,00	-	283 150,00	283 150,00	128 997,80	-	128 997,80	128 997,80

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA
218 rue de Mongelos - Zuenitzat
64 220 Ainhice Mongelos

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2024/2025

Emplois par destination de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1
1- Missions sociales		-	1- Ressources liées à la générosité du public	281 605,90	188 300,27
1.1 Réalisées en France	-	-	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Accompagnement de filières			1.2 Dons, legs et mécénat	281 605,90	188 300,27
Observatoire économique et foncier			Dons manuels	281 605,90	188 300,27
Politiques agricoles (PAC-AREA)			Legs, donations et assurances vie		
Pratiques agro-écologiques			Mécénat		
Environnement – Montagne			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	0,00
Installation/Transmission					
Foire Agricole LURRAMA					
Autres événements associatifs					
1.2 Réalisées à l'étranger					
2- Frais de recherche de fonds	25 480,56	22 526,03			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	25 480,56	22 526,03			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – Frais de fonctionnement	161 206,56	77 160,24			
3.1 Frais de fonctionnement sur prestations de services	-	-			
3.2 Frais de communication					
3.3 Autres frais de fonctionnement	161 206,56	77 160,24			
TOTAL DES EMPLOIS	186 687,11	99 686,27	TOTAL DES RESSOURCES	281 605,90	188 300,27
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	0,00	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	94 918,79	
			(-) Investissements nets liés à la générosité du public		
			(+) Désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	94 918,79	0,00
Contributions volontaires en nature					
1- Contributions volontaires aux missions sociales	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
1.1 Réalisées en France	283 150,00	128 997,80	1- Contributions volontaires liées à la générosité du publ	283 150,00	128 997,80
Accompagnement de filières	283 150,00	128 997,80	1.1- Dons en nature	-	86,20
Observatoire économique et foncier	-		1.2- Prestations en nature	5 400,00	5 488,60
Politiques agricoles (PAC-AREA)	-		1.3- Bénévolat	277 750,00	123 423,00
Pratiques agro-écologiques	-				
Environnement – Montagne	-				
Installation/Transmission	-				
Foire Agricole LURRAMA	277 503,00	121 310,80			
Autres événements associatifs	5 647,00	7 687,00			
1.2 Réalisées à l'étranger					
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3- Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	283 150,00	128 997,80	TOTAL	283 150,00	128 997,80